

PREFET DE L'HERAULT

Avis d'enquête publique Pour un dossier porté par Montpellier Méditerranée Métropole (3M) Relatif à la Modernisation et l'Exploitation du centre de tri de déchets ménagers recyclables secs DEMETER à Montpellier

En application de l'arrêté préfectoral n° 2018-I-1044 du 24/09/2018, il sera procédé, du Mercredi 24 octobre 2018 à 9h au Vendredi 9 novembre 2018 à 17h00, soit 17 jours consécutifs, à une enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par Montpellier Méditerranée Métropole, dont le siège se trouve 50 place Zeus, 34961 MONTPELLIER Cedex 2, en vue d'exploiter un centre de tri de déchets ménagers recyclables secs à Montpellier 2549 avenue de Maurin, lieu-dit « Terre du Mas de Combemale ».

Le projet consiste en l'agrandissement et à la modernisation du centre de tri DEMETER à Montpellier. Les activités, objet de l'enquête, relèvent :

-de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement(ICPE) au titre de la rubrique 2714-1 (installation de transit, regroupement, tri, ou préparation en vue de la réutilisation de déchets non dangereux de papiers, cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois à l'exclusion des activités visées aux rubriques 2710, 2711et 2719. Le volume susceptible d'être présent dans l'installation étant Supérieur ou égal à 1000 m³)

-et de la législation relative à la nomenclature "EAU", dite IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagements) au titre de la rubrique 2.1.5.0-2 (Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha);

Les personnes responsables du projet, représentant l'exploitant 3M, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées sont :

Samuel BAYET Ingénieur Ouvrages structurants Service Tri & Valorisation

Montpellier Méditerranée Métropole

Tél.: 04 67 13 64 38

s.bayet@montpellier3m.fr

Karl Abraham

Directeur Adjoint/Chef de Service Tri & Valorisation

DIRECTION DE LA PROPRETÉ

ET DE LA VALORISATION des Déchets

DES DÉCHETS

Montpellier Méditerranée Métropole

Tél.: 04 67 16 12 24

k.abraham@montpellier3m.fr

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier, dont :

-la décision de dispense d'étude d'impact du 12/09/2017 de l'Autorité Environnementale suite à la demande d'examen au cas par cas déposée par l'exploitant,

-l'étude d'incidence environnementale mentionnée à l'article L.181-8 du code de l'environnement et son résumé non technique, -les avis des services ayant répondu à la consultation lors de la phase d'examen,

ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Montpellier, commune d'implantation de l'installation et siège de l'enquête.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier à la mairie de Montpellier, RDC de l'hôtel de ville, salle d'enquête publique n°2, 1 place Georges-Frêche, aux heures habituelles d'accueil du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30.

Le dossier sera également consultable

- sur le site internet mis à disposition par le maître d'ouvrage : https://www.montpellier3m.fr/enquete-modernisation-demeter
- sur le site des services de l'État : www.herault.gouv.fr/publications/Consultation-du-public/ICPE
- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, 34 place des martyrs de la résistance à Montpellier du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 16 heures 30.

Enfin toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'environnement.

Les observations des personnes intéressées pourront être formulées sur le registre prévu à cet effet à la mairie de Montpellier, ou être adressées par voie postale au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : M. le Commissaire Enquêteur, Enquête Modernisation Demeter, 1, place Georges-Frêche, 34267 Montpellier Cedex 2.

Monsieur Gilbert MORLET, ingénieur divisionnaire des TPE, retraité, a été désigné par la présidente du Tribunal Administratif de Montpellier, en qualité de commissaire enquêteur. Il accueillera le public et recevra les observations, propositions ou contre-propositions pendant les permanences établies aux jours et heures suivants :

MONTPELLIER,	- Mercredi 24 octobre 2018	- de 9 h à 12 h
hôtel de ville, 1	- Vendredi 9 novembre 2018	- de 14 h à 17 h
place G. Frêche		

Le commissaire enquêteur pourra aussi recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui lui en fera la demande.

De plus, les observations pourront être communiquées par voie électronique en accédant à l'adresse de registre dématérialisé suivante :

https://www.montpellier3m.fr/enquete-modernisation-demeter

du mercredi 24 octobre 2018 (9 heures), au Vendredi 9 novembre 2018 (17 heures). Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé à l'adresse de registre dématérialisé suivante :

https://www.montpellier3m.fr/enquete-modernisation-demeter

Toute personne pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Montpellier et à Montpellier Méditerranée Métropole pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront également déposés sur le site Internet des services de l'État :

www.herault.gouv.fr/publications/Consultation-du-public/ICPE

pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête

La décision, prise par le Préfet de l'Hérault, susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, vaudra enregistrement assorti de prescriptions, ou refus.